

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES MACONNAIS  
TOURNOGEOIS  
RELAIS ASSISTANTES  
MATERNELLES  
Mireille Benoit  
7 PLACE DU TERTRE  
71260 VIRE  
03 85 33 97 96  
ram@ccm71.fr

## Sommaire :

- \* Page 1 : actualités du RAM
- \* Page 2 : idées d'activités, les livres de LULU
- \* Page 3 : ma déclaration Pajemploi, mes idées de monstres d'halloween
- \* Page 4 : programme des temps collectifs.

Bonjour à toutes et à tous ,

C'est l'heure de la rentrée ! Les plus grands prennent le chemin de l'école et les plus petits celui de leur assistante maternelle .

Du côté du relais d'assistante maternelle c'est aussi la rentrée avec un nouvel arrivant : LULU la chenille qui nous fera partager ses aventures pendant les temps d'éveil et d'animation ! Les enfants vont pouvoir découvrir ses amis : grosses et petites bêtes , les formes et les couleurs.

Vous trouverez également dans ce numéro un article rappelant le « béaba » de la déclaration Pajemploi, des idées de lecture et la recette d'une activité rigole : la peinture gonflante .

Bonne lecture et à bientôt !

Séverine DUBUISSON, responsable RAM remplaçante



## Formation continue

Prévues cette fin d'année 2020:

- Le 17 octobre 2020: recyclage SST
- Le 7 et 28 novembre : SST initial
- Le 14,21 novembre et 05 décembre : Alimentation et troubles alimentaires de l'enfant de plus de 3 ans et de l'adolescent .

**A mettre en place en 2021:**

- S'occuper d'un enfant né prématurément
- Comprendre pour mieux accompagner, les nouvelles connaissances sur le développement du cerveau

## Réunion de rentrée

Si vous souhaitez participer en septembre aux temps collectifs organisés par le Relais assistantes maternelles à Viré les mardis, jeudis ou vendredis matins (9h-11h30), je vous invite à vous inscrire lors de la réunion de rentrée qui aura lieu le :

**MARDI 8 SEPTEMBRE à 20 h**

Au Centre de loisirs de Viré

Nous échangerons aussi sur les différents projets de l'année, les formations à venir, ...

## Horaires du RAM

Le service est ouvert aux assistantes maternelles, parents et futurs parents lors des temps de

### PERMANENCES et ACCUEIL

**A Viré (1er étage de la crèche) sans rendez-vous**

les LUNDIS de 8 h 30 à 16h

Les MARDIS de 14 h à 17 h

(et de 17 h à 18 h sur rdv)

Les VENDREDIS de 13 h à 16h

Les temps d'animations sont ouverts aux assistantes maternelles

et aux enfants qu'elles accueillent lors des

### TEMPS COLLECTIFS

**A Viré (au centre de loisirs)**

Les MARDIS de 9 h15 à 11 h 30 (groupe 1)

Les JEUDIS de 9 h15 à 11 h 30 (groupe 2)

Les VENDREDIS de 9 h 15 à 11 h 30 (groupe 3)

**A Cruzille (micro-crèche)**

Les derniers LUNDIS du mois de 9 h 30 à 11h.

## Peindre autrement avec son enfant

(suite du N°34)

### La peinture gonflante

Plusieurs recettes existent en voilà une :

- 3 cuillères à soupe de **farine**,
- 1 cuillère à café de **levure** (ou 1 cuillère à café de **bicarbonate de sodium**),
- 3 cuillères à soupe de **sel** fin,
- 5 à 6 cuillères à soupe d'**eau**,
- Des **colorants** alimentaires ou de la **peinture**,
- Un **four micro-ondes**.

Rigolo comme activité : on étale cette peinture un peu épaisse sur une feuille, on observe la réaction chimique qui provoque le gonflement sous l'effet de la chaleur et on touche cette drôle de texture du bout des doigts ! ( une fois le dessin refroidi )

Mélangez la farine, la levure et le sel, rajoutez l'eau afin d'obtenir une pâte épaisse de la consistance d'un yaourt, vous pouvez ensuite rajouter quelques gouttes de colorants alimentaires .

Pour étaler cette peinture sur le dessin de votre choix vous pouvez proposer à votre enfant d'utiliser une petite cuillère, un coton tige ... etc.

Une fois terminé passez ce dessin au micro-onde pendant environ 15à 20 secondes (800-900 C°). Il est intéressant que l'enfant puisse observer ce qu'il se passe dans le micro-onde, en effet on voit bien la peinture gonfler et donc le dessin prendre du relief !

## Les livres de LULU



« La chenille qui fait des trous » d'Eric Carle , édition Mijade

Pour se nourrir, la petite chenille fait des trous dans les fruits qu'elle dévore jusqu'à ce qu'elle se transforme en un magnifique papillon. L'histoire est joliment racontée et illustrée ! Succès garanti auprès des tout-petits qui adorent les petits trous percés ...



« De la chenille au papillon » de Sophie Dussaussois , édition Tourbillon

Mon premier documentaire pop-up

Où la chenille s'installe-t-elle ? Comment fabrique-t-elle son cocon ? En quoi se transforme la chenille immobile ?



« Sur une grosse pomme » de Giorgio Vanetti , édition Nathan

Dans la grosse pomme rouge, il y a un trou. La petite chenille verte affamée décide de s'y glisser pour se rassasier... mais l'escargot n'est pas d'accord ! Dans la belle poire verte, il y a un trou. La petite chenille affamée décide de s'y glisser pour se rassasier... mais la guêpe n'est pas d'accord. Et ainsi de suite... Notre petite chenille verte trouvera-t-elle de quoi manger ? .

## Ma déclaration Pajemploi

Tout employeur d'une assistante maternelle agréée doit déclarer les salaires versés à son salariée sur <http://www.pajemploi.urssaf.fr>.

Après chaque déclaration, le centre national Pajemploi met à disposition du salarié un bulletin de salaire, disponible sur son compte en ligne.

### Première connection

L'employeur doit s'identifier avec ses **identifiants et mot de passe** qui lui sont transmis par courrier suite à sa demande, auprès de sa CAF/MSA, du CMG de la Paje.

Lors de la première déclaration, l'employeur doit renseigner ses **coordonnées bancaires**. Elles permettront au centre national Pajemploi :

- de lui verser la prestation de Complément de libre choix de Mode de Garde.
- de prélever les cotisations sociales, si il en est redevable.
- de verser le salaire à sa salariée en cas d'adhésion au service optionnel Pajemploi +

### Le service Pajemploi +

#### Petit rappel !

En adhérant à ce service, le parent employeur n'a plus **qu'une seule démarche à faire par mois : déclarer le salaire de son employée**. Deux jours après la déclaration, le centre national Pajemploi se charge de prélever le salaire sur le compte bancaire du parent employeur, après avoir déduit le montant de son CMG. Il reverse ensuite, trois jours après la déclaration, le salaire sur le compte bancaire de l'employée. Avant d'utiliser ce service optionnel, le parent employeur doit avoir obtenu l'accord de sa salariée.

### À retenir !!

#### Salaire net total

salaire de base (mensualisation) + heures complémentaires et/ou majorées si il y a lieu + congés payés si il y a lieu

#### Les CP

##### En année complète :

Ne jamais remplir la case « nombre de jours de congés payés » car ceux-ci sont compris dans les jours d'activités

En année incomplète :  
Remplir la case « nombre de jours de congés payés » au moment où les congés sont rémunérés, selon le mode de versement prévu au contrat.

#### Heures complémentaires

##### Heures complémentaires

Nombre d'heures effectuées au-delà de l'horaire hebdomadaire prévu au contrat de travail mais en deçà de 45 heures par semaine. Ces heures sont rémunérées sans majoration.

##### Heures majorées

Nombre d'heures effectuées au-delà de 45 heures par semaine. La rémunération de ces heures donne lieu à une majoration fixée au contrat de travail, en accord des deux parties.

#### Le salaire de base :

**En année complète**, le salaire mensualisé de base correspond à :  
(Salaire horaire net X Nb d'heures d'accueil par semaine X 52 semaines) + 12

**En année incomplète**, le salaire mensualisé de base correspond à :  
(Salaire horaire net X Nb d'heures d'accueil par semaine X Nb de semaines de garde programmées) + 12

**En contrat occasionnel** (accueil de courte durée sans caractère régulier), le salaire n'est pas mensualisé, il correspond au nombre d'heures réellement effectués en fin du mois.

Attention ! Penser à convertir le montant des congés payés en heures !! (sauf en année complète)

**En année complète et incomplète le salaire est mensualisé, vous devez donc déclarer un nombre d'heures normales mensualisées et un nombre de jours d'activité mensualisés**

#### Année complète :

(Nb de jours d'accueil dans la semaine X 52 semaines) ÷ 12 : **Nombre de jours d'activité mensualisés**

(Nb d'heures d'accueil par semaine X 52 semaines) ÷ 12 : **Nombre d'heures normales mensualisées**

#### Année incomplète :

(Nb de jours d'accueil dans la semaine X Nb de semaines de garde programmées) ÷ 12 : **Nombre de jours d'activité mensualisés**

(Nb d'heures d'accueil dans la semaine X Nb de semaines de garde programmées) ÷ 12 : **Nombre d'heures normales mensualisées**

## Mes Idées de monstres d'halloween !!



## Matériel à récupérer

Papier bulles (que l'on trouve dans les colis par exemple)

Des filets (emballage de fruits ou de pommes de terre par exemple)

Tout au long de cette nouvelle année scolaire nous allons partager les aventures de LULU la chenille, elle nous présentera ses amis, ce qu'elle aime manger, ce qu'elle aime faire ... etc .

Nous allons également découvrir les formes et les couleurs .

Lors des matinées consacrées aux couleurs les enfants seront invités à emmener au RAM quelque chose de la couleur du jour afin de partager leurs trouvailles avec les copains !



Bonne rentrée à tous !

Durant ce trimestre, locaux et jouets seront désinfectés entre chaque groupe. Les adultes présents devront porter le masque. Le lavage des mains sera obligatoire à l'arrivée et au départ du RAM et dès que nécessaire .

## Septembre

DATES ET LIEUX	ATELIERS PREVUS
MARDI 15, JEUDI 17 ET VENDREDI 18 SEPTEMBRE A VIRE (centre de loisirs)	MON AMIE LULU Peinture à doigt Parcours de motricité
MARDI 22, JEUDI 24 ET VENDREDI 25 SEPTEMBRE A VIRE (centre de loisirs)	Transvasement Atelier musique, je danse avec Marie
LUNDI 28 SEPTEMBRE A CRUZILLE (Micro-crèche)	ATELIER CHEZ LES « P'TITS LOUPS »
MARDI 29 SEPTEMBRE, JEUDI 01 ET VENDREDI 02 OCTOBRE A VIRE (centre de loisirs)	LES AMIS DE LULU : LA GRENOUILLE VERTE Peinture éponges -Atelier sensoriel
MARDI 06, JEUDI 08 ET VENDREDI 09 OCTOBRE A VIRE (centre de loisirs)	L'ARBRE DE LULU atelier gommettes Parcours de motricité
MARDI 13, JEUDI 15 ET VENDREDI 16 OCTOBRE A VIRE (centre de loisirs)	LULU AIME LES FRUITS – Semaine du goût Atelier musique, je danse avec Marie



## Octobre

## Novembre

DATES ET LIEUX	ATELIER PREVU
MARDI 03, JEUDI 05 ET VENDREDI 06 NOVEMBRE A VIRE (centre de loisirs)	LES AMIS DE LULU : L'ARAIGNEE NOIRE Peinture Parcours de motricité
MARDI 10, JEUDI 12 ET VENDREDI 13 NOVEMBRE A VIRE (centre de loisirs)	Jeux de construction Transvasement
MARDI 17, JEUDI 19 ET VENDREDI 20 NOVEMBRE A VIRE (centre de loisirs)	DES RONDS ET ENCORE DES RONDS peinture avec des bouteilles, des verres .. Motricité
MARDI 24, JEUDI 26 ET VENDREDI 27 NOVEMBRE A VIRE (centre de loisirs)	LES AMIS DE LULU: LA COCCINELLE, atelier pâte à sel Atelier musique, je danse avec Marie
LUNDI 30 NOVEMBRE A CRUZILLE (Micro-crèche)	ATELIER CHEZ LES « P'TITS LOUPS »



## Decembre

DATES ET LIEUX	ATELIERS PREVUS
MARDI 01, JEUDI 03 ET VENDREDI 04 DECEMBRE A VIRE (centre de loisirs)	L'ARBRE DE LULU ENNEIGE Peinture à doigt -Parcours motricité
MARDI 08, JEUDI 10 ET VENDREDI 11 DECEMBRE A VIRE (centre de loisirs)	YOUPI ON ATTEND NOËL ! Ateliers de Noël
MARDI 15 et JEUDI 17 DECEMBRE A VIRE (centre de loisirs)	GOUTER DE NOËL

